



Direction de la santé, des affaires sociales
et de l'intégration (DSSI)
Service du médecin cantonal

Interruption de grossesse en situation de détresse selon l'article 119 du Code pénal suisse

Demande à l'intention du médecin devant pratiquer l'intervention

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Rue, n°:

NPA, localité:

Ma grossesse n'était pas désirée.

Je me trouve dans une situation de détresse et ne peux pas mener à terme cette grossesse.

Je demande par conséquent une interruption de grossesse.

Le médecin devant pratiquer l'intervention

- s'est entretenu avec moi de manière approfondie, m'a conseillée personnellement ou s'est assuré que, conformément à mon souhait, j'avais déjà eu un entretien approfondi avec

(nom, prénom, adresse du médecin),

- m'a informée des risques médicaux de l'intervention et
- m'a remis le dossier préparé par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne ou s'est assuré que, conformément à mon souhait, ce dossier m'avait déjà été remis par

(nom, prénom, adresse du médecin).

Lieu et date:

.....

Signature de la requérante:

.....